

Le 24 septembre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RN 12 – Rénovation de la chaussée Plateau de Ricordeau et côtes des cheminées

**Rénovation
de 5 km de
chaussée**

**28 septembre
au
16 octobre**

**Des
itinéraires de
déviation**

La direction interdépartementale des routes (DIR) Ouest rénove 5 km de chaussée sur la RN12 en Mayenne (plateau de Ricordeau et côte des Cheminées) du lundi 28 septembre au vendredi 16 octobre.

Pourquoi ces travaux ?

L'état dégradé de la chaussée de la RN 12 au droit du plateau de Ricordeau et de la côte des Cheminées nécessite sa réfection, pour pérenniser la sécurité et le confort des usagers.

En quoi consistent-ils ?

Les travaux consistent à raboter 5 km de la chaussée dégradée sur quelques centimètres d'épaisseur, avant d'appliquer une nouvelle couche de roulement. Ces travaux d'un montant de 600 000 € TTC sont entièrement financés par l'État.

Quand ces travaux auront-ils lieu ?

Ces travaux sont programmés pendant trois semaines, du lundi 28 septembre au vendredi 16 octobre 2015. Pour la sécurité des usagers et des intervenants, ces travaux seront réalisés en 3 phases, sous déviation totale dans un premier temps, puis par basculement successif de la circulation sur chaussée opposée.

Phase N°1 : plateau de Ricordeau sous déviation totale de la circulation (durée prévisible 1 semaine)

Pendant les périodes d'interdiction, les véhicules emprunteront les itinéraires suivants :

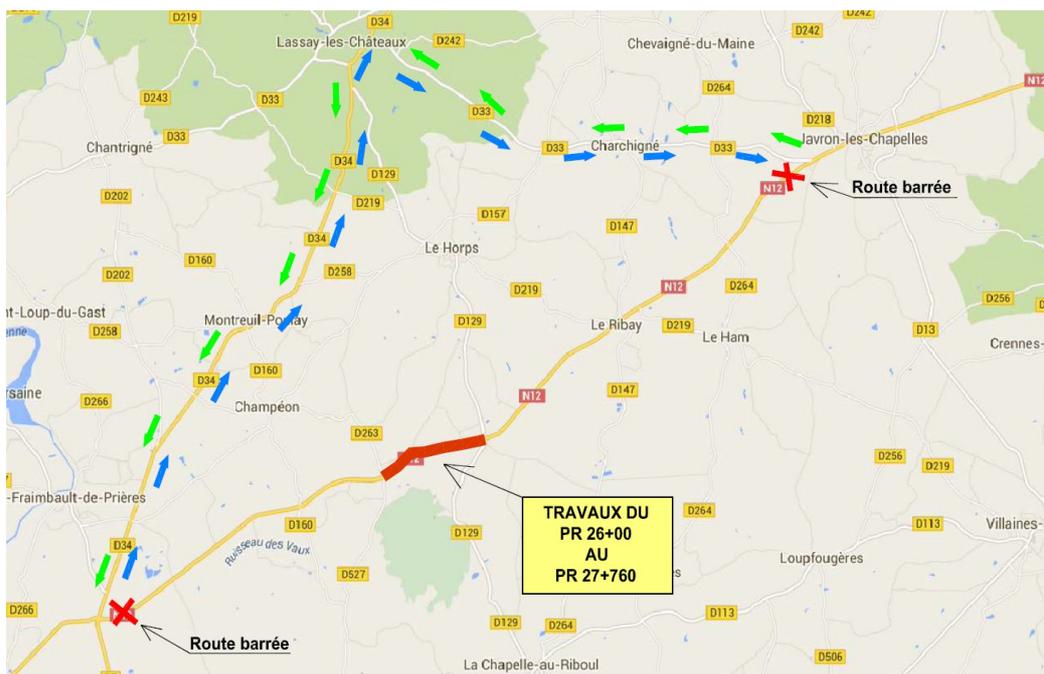
Sens Mayenne vers Alençon et inversement :

- Depuis giratoire de Coulonges RN12,
- RD 34 en direction de Lassay les Chateaux,
- Lassay les chateaux puis RD 33 en direction de Charchigné,
- Charchigné puis RD 33 en direction de Javron les chapelles RN 12.

Contacts presse :

Nathalie Lecomte, responsable communication et relations usagers
Téléphone : 02 99 33 46 56
Mission communication et relations usagers
Téléphone : 02 99 33 46 57

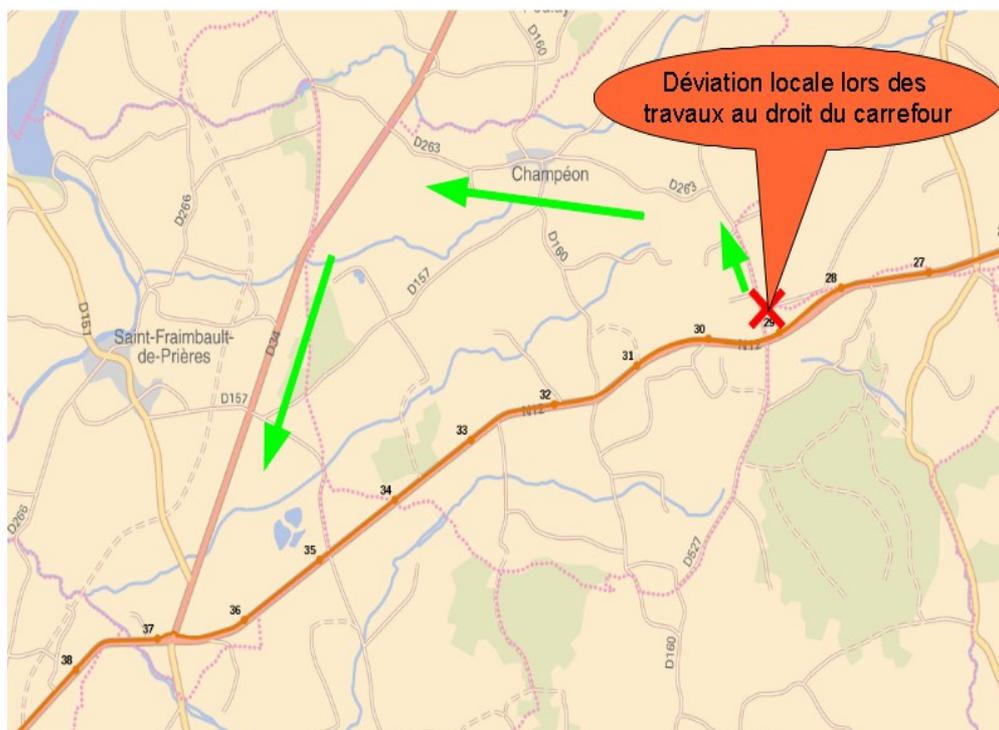




Phase 2 : côte des Cheminées par basculement de la circulation sur la chaussée opposée (durée prévisible 1 semaine)

Pendant les périodes d'interdiction, les véhicules emprunteront les itinéraires suivants :

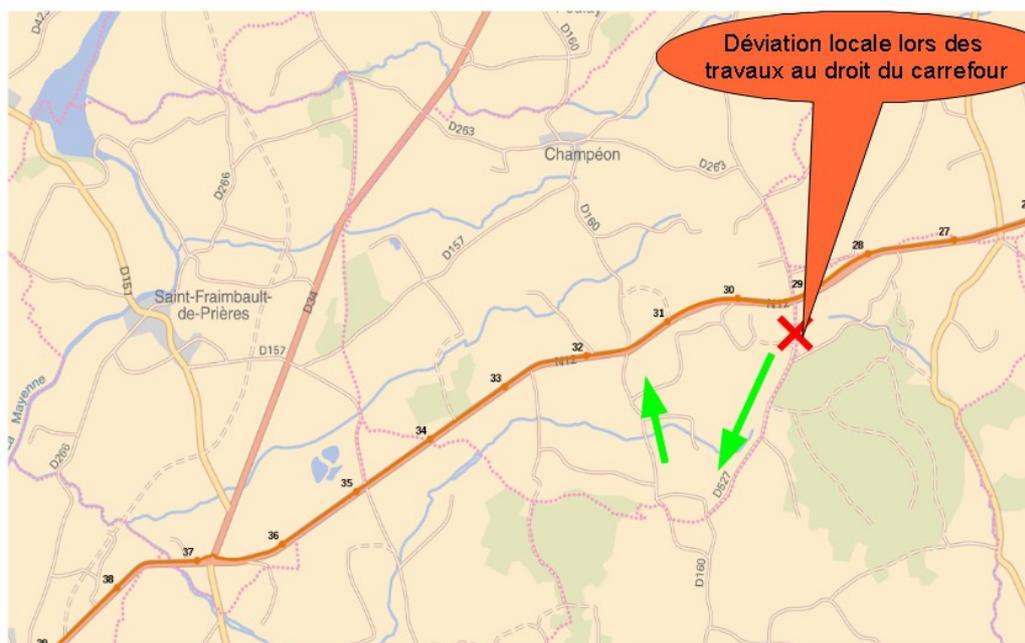
- Depuis carrefour RN12 RD 263,
- RD 263 vers Champéon,
- Champéon RD 263,
- RD 263 puis RD 34,
- RD 34 puis RN 12.



Phase 3: côte des cheminées par basculement de la circulation sur la chaussée opposée (durée prévisible 1 semaine)

Pendant les périodes d'interdiction, les véhicules emprunteront les itinéraires suivants :

- Depuis carrefour RN 12 RD 527,
- RD 527 puis RD 160,
- RD 160 puis RN 12.



Consignes de sécurité

Pendant ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Avant de partir, les usagers sont invités à consulter les conditions de circulation sur : www.diro.fr et sur smartphone m.diro.fr.

Information routière Bison Futé : www.bison-fute.gouv.fr

Direction interdépartementale des routes Ouest

L'Armorique - 10 rue Maurice Fabre - 35 031 Rennes Cedex

La direction interdépartementale des routes (DIR) Ouest est un service déconcentré du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Elle exploite, entretient, sécurise et aménage un réseau de 1520 km de routes nationales, réparties sur 7 départements en Bretagne et Pays de la Loire, avec un objectif: offrir aux automobilistes des déplacements sécurisés et un service de qualité.